

Comparaison des systèmes électoraux : ✖

Canada et États-Unis



Introduction

Le système électoral fédéral du Canada est unique. Bien que le Canada et les États-Unis présentent des similitudes, leurs systèmes électoraux fédéraux sont bien différents.

Le personnel enseignant peut utiliser cette activité pour aider les élèves à mieux comprendre le système canadien, en le comparant avec celui des États-Unis.

Niveau :

Élèves du secondaire.

Question d'enquête :

Quelles sont les ressemblances et les différences entre les élections fédérales canadiennes et américaines?

Préparation

Matériel :

- Tableau comparatif des élections fédérales (un par élève)
- Renseignements contextuels et vocabulaire utile (un par élève)

✖ Instructions pour l'enseignement

Demandez à vos élèves de réfléchir à ce qu'ils savent déjà à l'aide des questions suivantes :

1. Quelles sont les similitudes et les différences entre les États-Unis et le Canada?
2. Comment les élections fonctionnent-elles au Canada et aux États-Unis?
3. Quelles sont tes questions?

Demandez aux élèves de discuter avec un ou une camarade pour échanger des idées. Invitez par la suite quelques équipes de deux à faire part de leurs idées et leurs questions à la classe.

Distribuez le document Renseignements contextuels et le Tableau comparatif des élections fédérales.

Invitez les élèves à examiner l'information trouvée. Les élèves constateront peut-être que les élections fédérales au Canada et aux États-Unis ont beaucoup de points en commun, mais qu'elles présentent également de nombreuses différences. Les élèves pourront noter leurs observations en utilisant un organisateur graphique, comme un diagramme de Venn.

Lorsque les élèves auront terminé cette activité, vous pouvez animer une discussion en classe en faisant des liens avec les questions et les observations des élèves formulées au début de la leçon.

Invitez les élèves à réfléchir à leurs apprentissages dans une fiche de suivi en utilisant une ou plusieurs des questions suivantes :

1. Quelles sont les différences importantes entre le Canada et les États-Unis?
2. Quelles sont les similitudes importantes entre le Canada et les États-Unis?
3. Quelles sont tes questions au sujet des élections fédérales au Canada maintenant que tu les as comparées à celles des États-Unis?

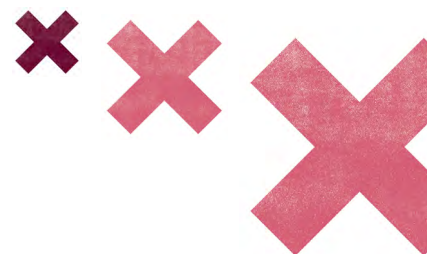


Tableau comparatif ✕ des élections fédérales



Élément de comparaison	Canada	États-Unis
Taille du pays	40,5 millions de personnes 9,98 millions de km ²	335,9 millions de personnes 9,8 millions de km ²
Type de pays	Fédération	Fédération
Type de démocratie	Démocratie représentative	Démocratie représentative
Régime politique	Monarchie constitutionnelle	République fédérale
Chef d'État	Sa Majesté le Roi Charles III (représenté au Canada par la gouverneure générale ou le gouverneur général)	Présidente ou président
Chef de gouvernement	Première ou premier ministre	Présidente ou président
Représentantes et représentants fédéraux	Représentantes ou représentants élus au Parlement : 343 • 343 députées et députés élus à la Chambre des communes • 105 sénatrices et sénateurs nommés sur avis de la première ministre ou du premier ministre	Représentantes ou représentants élus au Congrès : 535 • 435 membres de la Chambre des représentants (représentants du Congrès) • 100 sénatrices et sénateurs

Élément de comparaison	Canada	États-Unis
Qui peut voter?	Les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans. Les règles sont les mêmes dans tout le Canada.	La plupart des citoyens américains âgés d'au moins 18 ans, mais chaque État a ses propres règles. Par exemple, dans certains États, les personnes déclarées coupables d'un crime ne peuvent pas voter.
Comment peut-on s'inscrire sur la liste électorale?	Les électrices et électeurs peuvent en tout temps s'inscrire au Registre national des électeurs, y compris le jour de l'élection. Les règles sont les mêmes dans tout le Canada.	Dans la plupart des États, les électrices et électeurs doivent s'inscrire avant le jour de l'élection pour pouvoir voter. Le processus diffère d'un État à l'autre.
À quelle fréquence les élections fédérales ont-elles lieu?	La loi canadienne prévoit la tenue d'une élection fédérale à date fixe tous les quatre ans. Par contre, une élection peut être déclenchée plus tôt (ce qui se produit surtout lorsque le gouvernement est minoritaire) ou plus tard, pourvu que la dernière élection remonte à moins de cinq ans.	toutes les élections ont lieu à date fixe. Présidente ou président et vice-présidente ou vice-président : tous les quatre ans. Membres de la Chambre des représentants : tous les deux ans. Sénatrices et sénateurs : tous les six ans (tous les deux ans, un tiers des sièges du Sénat font l'objet d'une élection).
Quel est le type de système électoral utilisé dans le pays?	Système majoritaire uninominal à un tour. Selon ce système, la personne candidate obtenant le plus de votes est élue.	Système majoritaire uninominal à un tour. Selon ce système, la personne candidate obtenant le plus de votes est élue.

Élément de comparaison	Canada	États-Unis
À quoi ressemble un bul-letin de vote?	Pareil dans tout le pays. L'électrice ou l'électeur ne vote que pour une seule personne, soit la personne candidate locale de son choix. Le bulletin : - comprend les noms des personnes candidates de la circonscription ainsi que le parti auquel ils et elles appartiennent, s'il y a lieu; - est dans les deux langues officielles; - suit l'ordre alphabétique.	Différent dans chaque État. Il y a plusieurs choix à faire (personnes candidates, lois, etc.). Le bulletin comprend : - les personnes candidates à la présidence et à la vice-présidence; - les personnes candidates à la Chambre des représentants; - les personnes candidates au Sénat; - les personnes candidates à la législature d'un État. Le bulletin peut inclure : - les noms des personnes candidates à des postes locaux (juges, commissaires scolaires, etc.); - des référendums sur des lois ou des projets de loi.
Pour qui les électrices et électeurs votent-ils?	La personne qui les représentera au Parlement (et non pour la première ministre ou le premier ministre).	- La présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président - Les membres de la Chambre des représentants - Les sénatrices et sénateurs - Les membres de la législature d'un État - Autres
À quoi un vote sert-il?	Les électrices et électeurs élisent directement la députée ou le député de leur circonscription. Le parti qui remporte le plus de sièges forme le gouvernement. La ou le chef devient la première ministre ou le premier ministre.	Par l'entremise du Collège électoral, les électrices et électeurs votent indirectement pour un duo de personnes candidates à la présidence et à la vice présidence. C'est le Collège électoral qui élit directement la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président. Les électrices et électeurs votent directement pour les candidates et candidats locaux à la Chambre des représentants et au Sénat.

Élément de comparaison	Canada	États-Unis
Combien peut-il y avoir de partis politiques?	Aucune limite au nombre de partis. En ce moment, la Chambre des communes compte des représentantes et représentants de cinq partis ainsi que des députés indépendants. La plupart des sénatrices et sénateurs sont indépendants, mais certains sont affiliés à un parti.	Aucune limite au nombre de partis. En ce moment, les sièges à la Chambre des représentants sont séparés entre démocrates et républicains. Les sièges au Sénat sont divisés entre démocrates et républicains.
Qui organise les élections fédérales?	Un seul organisme, soit Élections Canada. Cet organisme indépendant et non partisan relève directement du Parlement. Élections Canada veille à ce que les élections se déroulent de la même façon dans tout le pays.	Étant donné que les élections sont gérées par les États, elles sont organisées par différents organismes. Ainsi, les élections se déroulent de façon différente dans chaque État et parfois même de façon différente à l'échelle locale. Quelque 13 000 entités participent à l'organisation des élections fédérales américaines.
De quelles façons les électrices et électeurs peuvent-ils voter?	Les façons de voter sont les mêmes pour tous les électeurs et électrices. Les électrices et électeurs peuvent voter à leur bureau de vote le jour de l'élection, à leur bureau de vote par anticipation, à un bureau d'Élections Canada ou par la poste.	Les façons de voter varient d'un État à l'autre. Par exemple, dans certains États, tous les électeurs et électrices reçoivent un bulletin de vote par la poste. Dans d'autres États, les électrices et électeurs ne peuvent voter par la poste que s'ils en font la demande ou s'ils ont une raison valable.

Dernière mise à jour : mars 2025

Renseignements contextuels

Comparaison des systèmes électoraux



Le régime politique et le système électoral du Canada sont assez différents de ceux des États-Unis.

× Canada

Au Canada, le rôle de chef d'État est surtout symbolique et n'est pas politique. Il est distinct du rôle de chef du gouvernement. Le ou la chef d'État est le monarque héréditaire, dont la représentante ou le représentant au pays est la gouverneure générale ou le gouverneur général.

Le ou la chef du gouvernement du Canada – la personne qui dirige le gouvernement fédéral et administre les affaires de l'État – est le premier ministre ou la première ministre. Cette personne est choisie par voie électorale, sans être élue directement. En règle générale, le ou la chef du parti qui a remporté le plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes lors d'une élection générale devient premier ou première ministre.

Il y a 343 sièges à la Chambre des communes à l'heure actuelle. Chaque députée ou député est élu pour représenter une circonscription. Une élection générale fédérale se déroule dans chaque circonscription du pays et est supervisée et coordonnée par Élections Canada, un organisme indépendant et non partisan. Les élections municipales, provinciales et territoriales sont organisées séparément par des organismes électoraux indépendants.

× États-Unis

Aux États-Unis, le ou la chef d'État et le ou la chef du gouvernement sont la même personne : la présidente ou le président. Les Américaines et les Américains votent séparément pour la présidente ou le président ainsi que les membres du Sénat et de la Chambre des représentants. Lors d'une élection, les électrices et électeurs doivent choisir les personnes candidates qui occuperont plus de 500 000 postes au sein des administrations locales, étatiques et fédérales. Il n'y a pas de système électoral national. Chacun des 50 États conduit l'élection en suivant ses propres règles et processus.

Une particularité du système électoral des États-Unis est le Collège électoral, qui choisit la présidente ou le président. Aux États-Unis, la personne candidate à la présidence qui obtient le plus de votes dans l'ensemble du pays ne remporte pas automatiquement l'élection. En fait, lorsque les électrices et électeurs votent pour la présidente ou le président, ils votent pour un groupe de personnes candidates qui représenteront leur État au sein du Collège électoral. Ce sont les membres du Collège électoral qui élisent la présidente ou le président. La personne candidate ayant obtenu le plus grand nombre de voix au Collège électoral remporte la présidence.

Vocabulaire utile

Chambre des communes :

Chambre basse du pouvoir législatif canadien. La plupart des lois adoptées par le Parlement sont d'abord présentées à la Chambre des communes.

Chambre des représentants :

Chambre basse du pouvoir législatif américain, qui est responsable des lois fédérales.

Chef d'État :

Principale représentante ou principal représentant d'un pays, et personne qui incarne l'État.

Chef du gouvernement :

Personne qui dirige le gouvernement et qui administre les affaires de l'État.

Circonscription :

Région géographique où les résidents et résidentes élisent la personne qui les représentera auprès du gouvernement fédéral.

Collège électoral :

Aux États-Unis, le Collège électoral se compose de 538 membres nommés pour représenter les États et élire directement la présidente ou le président. La personne candidate à la présidence ayant obtenu le plus grand nombre de votes dans un État lors d'une élection générale remporte la totalité des voix du Collège électoral pour cet État, sauf dans deux États.

Démocratie représentative :

Régime politique dirigé par des élues et élus représentant de grands groupes de personnes.

Fédération :

Entité politique composée de régions ayant une certaine autonomie gouvernementale (p. ex. États ou provinces), mais relevant d'un gouvernement fédéral central.

Monarchie constitutionnelle :

Système dans lequel les pouvoirs du monarque sont limités par la constitution écrite ou non écrite du pays.

Monarchie :

Régime politique dirigé par un monarque (p. ex. un roi ou une reine).

République fédérale :

Pays qui est une fédération et dont les chefs sont élus.

République :

Pays dans lequel le pouvoir suprême revient à la personne élue ou nommée à la présidence plutôt qu'au monarque.

Sénat :

Chambre haute du pouvoir législatif aux États-Unis et au Canada.

« Ticket » :

Aux États-Unis, les personnes candidates à la présidence choisissent leur partenaire de campagne à la vice-présidence. Durant l'élection, ils forment une entité pour qui voter. Ce duo est appelé « ticket ».